VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

ADMISSIBILITE

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024
CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADEMIQUE (C.A.F.FA.)

TEXTES DE REFERENCES :

Décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015
Arrêté du 20 juillet 2015 organisation du CAFFA
Circulaire n° 2015-110 du 22 juillet 2015 (JO n°0167 du 22 juillet 2015)

PIECES A FOURNIR :

- ► Dossier d'inscription dûment complété
- ► Une photocopie de l'arrêté de titularisation ou du contrat en CDI
- ► Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité
- ► Un état des services (document annexe ci-joint) dûment complété et **visé par la division du personnel du vice-rectorat.**

Le dossier d'inscription est à retourner, dûment complété, en recommandé simple, **pour le jeudi 09 novembre 2023**, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante *: vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, division des examens et concours, bureau des concours, immeuble FLIZE, 01 avenue des Frères CARCOPINO*

(pour remplir les champs du formulaire utiliser la touche tabulation ou double-cliquer sur les parties grisées)

I - ETAT CIVIL

Nom de famille : ..... Nom d'usage : .....
(Nom de naissance) (Si différent du nom de famille)

Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....
.....

Ville : ..... Code Postal (ville) : .....

Boîte postale : ..... Code Postal (BP) : .....

Tél. : (687)..... Mél : .....@ac-noumea.nc
(Adresse mél académique obligatoire pour communiquer avec le candidat)

II - SITUATION PROFESSIONNELLE

☐ **Titulaire** ☐ **Contractuel**

Corps : ..... Date de titularisation ou CDI : .....

Discipline enseignée : .....

Etablissement actuel : .....

Je soussigné(e) ..... atteste sur l'honneur n'avoir jamais été admissible à l'examen du CAFFA ni conserver le bénéfice d'une admissibilité d'une session antérieure dans la limite des conditions fixées par l'article 9 de l'arrêté du 20 juillet 2015.

Fait à : ..... Le : ..... Signature :

VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

Annexe

Certificat d'**A**ptitude aux **F**onctions de **F**ormateur **A**académique (C.A.F.F.A.)

Session 2024

(à retourner dûment complété et signé par le candidat)

Nom de famille (nom de naissance) : .....

Nom d'usage (nom marital) : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

Corps : ..... Discipline : .....

ETATS DES SERVICES PUBLICS

Les candidats doivent justifier d'au moins 5 années de services accomplis en qualité de professeur du 2nd degré ou CPE titulaire ou non.

Qualité (fonctionnaire titulaire ou contractuel ou en CDI)	**Quotité de service**	**du / au**	**Service ou établissement d'affectation**	**Fonctions exercées** (enseignant, faisant fonction…)

Certifié sincère et véritable Signature du candidat : Signature du candidat

A ..... , le .....

PARTIE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
Total des services (équivalent temps plein) arrêté au 31 décembre 2023 : …….. ans…….. mois…….. jours	Visa après contrôle du service de gestion personnel :

VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

A D M I S S I B I L I T E

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS

DE FORMATEUR ACADEMIQUE

C.A.F.F.A. SESSION 2024

NOTE AUX CANDIDATS

Pour l'épreuve d'admissibilité, les candidats inscrits au CAFFA à la session 2024, devront envoyer un dossier d'admissibilité numérique, pour **le vendredi 16 février 2024 au plus tard**.

Ce dossier constitué d'un rapport d'activité de **5 pages maximum** hors annexes et des rapports d'évaluation (administrative + pédagogique) devra être adressé en **un seul exemplaire** :

- **Un dossier numérique compressé** au format **CAFFA-2024-admissibilite-NOMPrénom.zip** envoyé à l'adresse mél dexco@ac-noumea.nc, la date d'envoi faisant foi (rapport d'activité et rapports d'évaluation en .pdf accompagné des éventuelles annexes numérotées).